## Nouvelles de FEEDA

N°05, décembre 2010

Scolarisation et maintien des filles à l'école: être fille de paysans, un double handicap, l'exemple du village de Pire Gourèye au Sénégal



**Bineta GUEYE, FEEDA** 

## Introduction

Le problème de l'éducation des Sénégalais se pose dès le début de la colonisation, en des termes qui ne sont pas sans analogie avec celui qui s'est posé en Amérique, le problème de l'évangélisation. Pour les occupants, la colonisation implique l'éducation, c'est-à-dire la promotion de l'«indigène», son attachement et son incorporation à une vie meilleure.

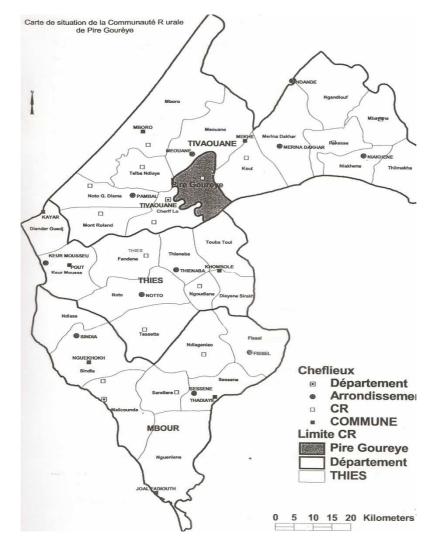
A près la pacification, la colonisation, du moins au Sénégal est d'abord une direction politique, une administration, une prise en charge, une tutelle de la société sénégalaise. Pour une telle entreprise, les Français ne sont qu'un Etat—major auquel il faut des collaborateurs et des auxiliaires qui doivent être nécessairement recherchés chez les autochtones eux-mêmes. C'est dans la gent masculine que la France cherche ses auxiliaires. De là, l'importance de la formation des cadres autochtones. Ce fut là, la première tâche, la plus urgente, dévolue à l'enseignement dans la colonie.

La même nécessité s'impose dans le domaine économique, quand la colonisation prend le pari de transformer la vieille économie locale, de l'introduire dans l'économie universelle, de faire circuler, par ses routes et ses chemins de fer, des besoins et des produits nouveaux. Il faut, dès lors, éduquer le producteur, créer les artisans de la nouvelle économie coloniale. Là encore, dans une colonie qui ne peut absorber qu'une faible immigration de cadres européens, l'autochtone est l'auxiliaire nécessaire. De là, la grande attention apportée à l'enseignement professionnel et à l'éducation des métiers. L'installation de l'économie coloniale suppose une éducation technique et manuelle du travail autochtone.

Cependant, l'enseignement ne peut borner son rôle à l'encadrement de la société autochtone nouvelle. Il lui faut se tourner vers la masse, devenir populaire. En Afrique, la colonisation — c'est sa justification. Elle vise à une transformation des populations autochtones à la vie moderne. Elle doit apporter les résultats de son expérience pour améliorer les conditions de l'existence, répandre l'hygiène, améliorer l'outillage, l'alimentation, ......Cette « évolution» du genre de vie est toujours pour quelque côté, affaire d'éducation.

Pour l'implantation de l'école, il a fallu affronter et surmonter les obstacles. En premier lieu, la résistance de la mentalité des autochtones elle-même. L'école heurte les traditions, elle était souvent en dehors des systèmes sociaux existants, elle affranchit l'individu, le détache de son groupe et a pu être considérée ainsi, comme une corvée ou un impôt. Pour la faire accepter, il a fallu la sanction du succès, les réussites individuelles qu'elle

a déterminées et consacrées ; il a fallu la rapprocher du village et de la vie des autochtones. L'école n'a pu avoir droit de cité qu'à la suite de la pacification qu'elle achève. En second lieu, l'obstacle est l'immensité des territoires conquis. L'école française qui a d'abord été une affaire de citadins, a du cheminer lentement le long des routes et des pistes, camper près du poste, accompagner la pénétration économique.



Source : Plan Local de Développement de la Communauté Rurale de Pire Gourèye, octobre 2005.

## I.L'école française de Pire 1912-1947: une école sans filles

# I.1.L'éducation des filles au Sénégal en 1912, une discrimination basée sur la géographie et le sexe

Le Service de l'Enseignement à été l'objet en 1912 de quelques modifications dont les plus importantes ont été le rattachement au Gouvernement Général par arrêté en date du 25 octobre 1912 de l'Ecole Normale de Saint Louis dont le transfert à Gorée a été en même temps décidé et de l'Ecole Supérieure Professionnelle Pinet-Laprade. Ces deux écoles

supérieures ont été placées sous le contrôle direct d'un inspecteur de l'Enseignement de l'AOF (Afrique Occidentale Française), auprès du Gouverneur Général<sup>1</sup>.

L'Ecole Secondaire de Saint Louis a été d'autre part au point de vue administratif, placée sous le contrôle du Secrétaire Général du Gouvernement Général et pour la direction pédagogique sous celui de l'Inspecteur de l'AOF.

Les écoles primaires sont restées sous le contrôle pédagogique de l'Inspecteur de l'Enseignement du Sénégal qui cessa par arrêté général du 24 octobre 1912 de porter le titre de Chef de Service ainsi que cela avait été décidé en principe depuis 1910. La même décision déchargeait en outre l'Inspecteur de la partie administrative du Service, et n'a conservé dans ses attributions que le contrôle et la direction pédagogique des écoles primaires et les questions de statut personnel. En 1912, la typologie des écoles se présentait ainsi<sup>2</sup>:

- L'école de village ou du premier degré était à la base de l'organisation. Elle recevait des élèves de six à onze ans, autant que possible fils de chefs et de notables. Elle ne comprenait que deux cours : le CP (cours préparatoire) et le CE (cours élémentaire).
   Elle était généralement dirigée par un instituteur indigène ou un moniteur ;
- L'Ecole Régionale ou du second degré était établie dans un centre important, ordinairement au chef-lieu du Cercle. Elle a un cours moyen et était dirigée par un instituteur européen. Elle recrutait ses effectifs parmi les meilleurs élèves des écoles de villages situées autour d'elle, dans un rayon déterminé, formant une région ou Secteur Scolaire. Le Secteur Scolaire était confondu avec le territoire administratif du Cercle. La seule différence importante entre les Ecoles Urbaines de Saint Louis et les Ecoles Régionales et Rurales de la colonie résidait dans le fait que le pourcentage des enfants continuant leurs études jusqu'en CEFE (Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires) était beaucoup plus élevé dans les premières. Ce qui justifie que les élèves sont surtout des fils de fonctionnaires, de commerçants, qui ont besoin pour se faire une situation leur permettant de bien vivre, d'avoir une situation meilleure que leurs petits compatriotes paysans.
- L'Ecole Primaire Supérieure ou du troisième degré était établie au Chef-lieu de la colonie. Elle avait un cours supérieur et des sections manuelles d'apprentissage. Elle était dirigée par un instituteur européen et recrutait ses élèves après concours, parmi les meilleurs des écoles régionales. Deux tiers environ des ses élèves suivaient les programmes de l'enseignement général et alimentaient les écoles du Gouvernement Général de l'AOF ou des cadres locaux indigènes. L'autre tiers constituait les sections manuelles d'apprentissage et fournissaient les ouvriers pour les besoins locaux de la colonie.

<sup>2</sup> *Idem*, p.3.

ANS, (Archives Nationales du Sénégal), 2G12/8, rapport annuel, Service de l'Enseignement, 1912, 8 p, p.1.

Cependant, au Sénégal, l'accès à l'éducation était basé sur la géographie et le sexe. La première école française fut ouverte le 07 mars 1917 à Saint Louis par l'instituteur Jean DARD<sup>3</sup>. L'intégration de la fille dans le système éducatif colonial date de 1819. C'est essentiellement les œuvres des missions catholiques qui ont ouvert les premières écoles de filles parallèlement à celles des garçons. Cependant, l'enseignement ménager tenait une place prépondérante, les cours portaient principalement sur l'entretien de la maison, la cuisine, la couture, le blanchissage, et le repassage. Dans les écoles confessionnelles de l'époque, aucune sélection ne s'opère parmi les élèves qui suivent toutes le même cycle pour parvenir au même but : faire de bonnes ménagères. L'enseignement donné n'avait pas d'autres prétentions. Dans le système public, l'enseignement donné aux filles visait les mêmes buts. «Les filles ne doivent recevoir qu'un enseignement du français parlé; un peu de lecture, d'écriture et de calcul. N'oubliez pas que l'enseignement ménager doit avoir une place prépondérante dans nos écoles ou classes de filles. Cet enseignement doit obligatoirement porter sur l'entretien de la maison, c'est des ménagères attentives et non des femmes savantes que nous voulons,....Cependant, il faut éviter surtout de donner l'impression que nous voulons former des domestiques pour notre service personnel ou, pis encore, des concubines agréables pour les Européens.»<sup>4</sup>, disait l'Inspecteur de l'Enseignement Primaire du Sénégal en 1936. L'Inspection générale de l'AOF avait en 1938, dans ses instructions officielles fixé les buts à atteindre pour l'enseignement des filles : «c'est avant tout l'école du français, l'école de la maison indigène »<sup>5</sup>. Les objectifs à atteindre étaient de diffuser le français et de former des sujets familiarisés avec les procédés de puériculture et capables de bien tenir un ménage suivant les moyens dont disposent les familles indigènes, comme objectifs secondaires, de dégager une élite susceptible d'apporter sa collaboration à l'œuvre de la colonisation dans les emplois d'institutrices et de monitrices, de sages-femmes et d'infirmières-visiteuses.

En 1903, la France ouvre à Saint Louis du Sénégal l'Ecole Normale des Instituteurs de l'AOF et attend 1938 par arrêté du 31 juillet du Gouverneur général de l'AOF pour ouvrir la première Ecole Normale des Institutrices pour l'AOF à Rufisque<sup>6</sup>.

En 1916, la France ouvre l'Ecole Primaire Supérieure Blanchot pour les garçons toujours dans la même ville alors qu'elle a attendu 1944 pour ouvrir la première Ecole Primaire Supérieure de filles au Sénégal dénommée : Ecole Primaire Supérieure de Jeunes Filles du Sénégal<sup>7</sup>.

En 1906, le corps des «Aides médecins indigènes » est créé par le gouverneur général de l'AOF, Ernest\_ROUME. Il fallait avoir un CEFE (Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires) et se former pendant 30 mois avant d'être affecté dans les services publics de l' «Assistance Médicale Indigène». Cette institution n'a jamais reçu de femmes.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> CORNEVIN(Robert), «L'œuvre de Bourguignons (les Javouhey et Jean DAR) au Sénégal et à la Réunion», *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, t. LIV (1967), n°194.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> ANS, 0212(31), rapports de l'Inspecteur de l'Enseignement Primaire du Sénégal, p. 14, 1934-1938.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> *Idem*, rapport de 1938, p. 17.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> ANS, 0154(31), Monographie de l'Ecole Normale des Institutrices de l'AOF de Rufisque, 1938-1948.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> ANS, 0337 (31), Ecole Primaire Supérieure de Jeunes filles création et fonctionnement.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1918, l'École de Médecine de l'AOF appelée aussi Jules Carde a été créée (suite au décret du 14 janvier de la même année) afin de former des médecins «auxiliaires» pour seconder les médecins coloniaux ainsi que des pharmaciens «auxiliaires» et des sages-femmes. La section médecine de l'école n'a jamais reçu de femmes, jusqu'à sa fermeture en juillet 1953 après 32 promotions et 582 médecins formés et 447<sup>8</sup> sages-femmes formées.

L'enseignement primaire public était donné aux garçons dans une école urbaine, dans dix écoles régionales, de garçons, dans deux écoles régionales mixtes et dans vingt sept écoles rurales. Cinq des ces dernières écoles dont celle de Pire Gourèye n'ont été ouvertes qu'à la rentrée de novembre 1912<sup>9</sup>.

L'enseignement primaire a été donné aux filles dans quatre écoles urbaines, une école régionale et dans deux écoles régionales mixtes.

Tableau n°1: Situation de l'Enseignement primaire public au Sénégal au 31 décembre 1912

Localités où sont installées les écoles	Effectifs		Nombre de classes	Personnel européen		Personnel indigène		
	Filles	Garçons	Total		Instituteurs	Institutrices	Instituteurs	Moniteurs
Ecoles Urbaines								
Dakar (garçons)	00	356	356	06	02	00	04	01
Dakar (filles)	62	34	96	03	00	03	00	00
St-Louis (filles)	138	51	189	07	00	07	00	00
Rufisque(filles)	84	00	84	03	00	03	00	00
Gorée (filles)	87	31	118	03	00	03	00	00
Ecoles Régionales								
St-Louis Nord	00	414	414	09	01	00	07	01
St-louis Sud	00	320	320	08	01	01	05	00
Rufisque garçons	00	183	183	04	01	00	03	00
Gorée garçons	00	97	97	03	01	00	01	01
Louga	00	77	77	02	01	00	01	00
Tivaouane mixte	06	82	88	03	01	01	00	00
Thiès mixte	10	127	137	03	01	00	00	02
Diourbel	00	78	78	02	00	00	02	00

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Idem.

\_

Siège: Quartier commercial. BP: 51 Pire (SENEGAL)
Téléphone: (221) 33 955 72 72; Télécopie: (221) 33 955 71 55
Courriel: <a href="mailto:senegalfeeda@gmail.com">senegalfeeda@gmail.com</a>; site: www.feedasenegal.com

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> 2G12/8, rapport annuel, service de l'enseignement, 1912, 8 p, p.1.

Ziguinchor filles 1	00 115	262	262					
	115		262	04	01	00	02	01
Sédhiou 0		00	115	02	00	02	00	00
	00	91	91	03	01	00	00	02
Bakel C	00	76	76	03	00	00	01	02
Ecoles Rurales								
Dakar-Faidherbe C	00	71	71	02	00	00	01	01
Yang Yang C	00	35	35	01	00	00	01	00
Muit	00	23	23	01	00	00	01	00
Mékhé C	00	33	33	01	00	00	01	00
Ndiagne C	00	36	36	01	00	00	01	00
Sakal	00	28	28	01	00	00	01	00
Fissel	00	25	25	01	00	00	01	00
Ndande C	00	40	40	01	00	00	01	00
Pire-Gourèye C	00	46	46	01	00	00	01	00
Carabane C	00	93	93	02	00	00	01	01
Bignona	00	36	36	01	00	00	01	00
Kolda	00	35	35	01	00	00	01	00
Foundiougne C	00	106	106	02	00	00	01	01
Fatick	00	144	144	02	00	00	01	01
Nioro du Rip	00	22	22	01	00	00	01	00
Kaffrine C	00	47	47	01	00	00	01	00
Bambey	00	26	26	01	00	00	01	00
Ngoundiane C	00	17	17	01	00	00	01	00
Toul	00	31	31	01	00	00	01	00
Dagana	00	116	116	03	00	00	03	01
Podor	00	84	84	02	00	00	01	01
Saldé	00	18	18	01	00	00	01	00
Matam C	00	49	49	02	00	00	02	00
Kanel	00	28	28	01	00	00	01	00

Kédougou	00	32	32	01	00	00	01	00
Saraya	00	32	32	01	00	00	01	00
Maka-koulibantan	00	26	26	01	00	00	01	00
Total	502	3677	4179	106	12	20	58	16

Source: ANS, 2G12/8, Rapport annuel du Chef de Service de l'Enseignement, p. 3, 1912.

Ce tableau montre que le personnel européen était réservé aux écoles des villes et les instituteurs « indigènes » et surtout les moniteurs dont certains n'avaient même pas le CEFE aux écoles de la «brousse». L'effectif inscrit s'élève pour l'ensemble de ces écoles à un total de 4179 garçons et 502 filles. Ces élèves se répartissent ainsi d'après leur origine.

Tableau n2°: Origines des élèves de l'enseignement public en 1912

origines	Garçons	Filles	Total
Européens et assimilés <sup>10</sup>	211	178	389
Indigènes	3466	324	3790
Total général	3677	502	4179

Source: Idem.

L'instruction de ces enfants est confiée à un personnel comprenant 105 agents en augmentation de 06 unités sur celui en service en 1911. Ce personnel était ainsi réparti.

Tableau n3°: Statut du personnel enseignant en 1912

Statut	1911	1912
Instituteurs du cadre général	15	12
Institutrices du cadre général	20	20
Instituteurs du cadre indigènes	52	58
Moniteurs indigènes	12	16
Monitrices indigènes	01	00
Total	100	106

Source: Ibid.

1

Siège: Quartier commercial. BP: 51 Pire (SENEGAL)
Téléphone: (221) 33 955 72 72; Télécopie: (221) 33 955 71 55
Courriel: <a href="mailto:senegalfeeda@gmail.com">senegalfeeda@gmail.com</a>; site: www.feedasenegal.com

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Ici, nous parlons des mulâtres et de quelques originaires, ressortissants des quatre communes du Sénégal qui étaient des citoyens français.

La situation de l'enseignement public dans la colonie du Sénégal montre clairement que seules les citadines fréquentaient l'école publique en 1912. Les filles de paysans n'allaient pas à l'école parce qu'elles vivaient en milieu rural est étaient des filles<sup>11</sup>. S'il est bien fait mention, dans l'article 3 de l'arrêté organique de l'enseignement en AOF de 1903 d'un enseignement primaire à donner gratuitement aux élèves des deux sexe, il était regrettable de déclarer, qu'en dehors de Saint Louis, Dakar, Gorée, Rufisque et Ziguinchor, et encore sont-elles mixtes, il n'existait pas de filles dans les écoles publiques du Sénégal.

Le 12 juillet 1941<sup>12</sup>, dix jeunes filles qui constituent la première promotion d'institutrices formées dans une Ecole Normale sortirent de Rufisque. Les institutrices ainsi formées étaient appelées à servir à l'enseignement des filles dans les écoles des villages et des villes tandis que les institutrices européennes n'exerçaient que dans les villes. Au milieu des années 40, le recrutement des filles fut très facile dans les villes de Saint Louis, Gorée, Rufisque et Dakar. Dans ces villes, aller à l'école n'était plus l'apanage des mulâtresses et Européennes. Après la guerre, quand l'administration ouvrait une école de filles dans un centre urbain, le recrutement des filles noires devenait plus facile mais les classes mixtes n'y avaient pas de succès. Cependant, les maîtresses manquaient, et il était presque impossible de les nommer en brousse : elles se marient avec un fonctionnaire de Saint-Louis, de Dakar ou d'une ville importante. Les célibataires quant à elles refusaient parfois d'aller dans les écoles «de la brousse», Il n'était pas rare de voir même des institutrices de l'Ile à Saint Louis refuser d'aller servir dans le faubourg de Sor, et des abandons de postes très fréquents par des institutrices à Tivaouane<sup>13</sup>. Pour l'école de Pire Gourèye, c'est seulement en 1978 qu'elle accueille ses premières institutrices, il s'agit de mesdemoiselles Marie Madeleine DIOUF, affectée à Pire par note de service n°01598 IREP/TH en date du 12 octobre et de Michèle DIOP, par note de service n° 01867/IREP/TH en date du 16 novembre<sup>14</sup>. Elles attiraient la curiosité de beaucoup de villageois, ils n'ont jamais pensé qu'enseigner pouvait être un métier de femme!

Siège : Quartier commercial. BP: 51 Pire (SENEGAL) Téléphone : (221) 33 955 72 72 ; Télécopie : (221) 33 955 71 55 Courriel : <a href="mailto:senegalfeeda@gmail.com">senegalfeeda@gmail.com</a>; site : www.feedasenegal.com

\_

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Très peu de paysans, surtout musulmans envoyaient leurs garçons à l'école.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> ANS, 0154(31), Monographie de l'Ecole Normale des Institutrices de l'AOF de Rufisque, 1938-1948.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> ANS, 0124 (31), La situation de l'éducation des indigènes en AOF, 1931-1946.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Archives de l'école Khaly Amar FALL de Pire Gourèye, Monographie, p. 66.



12 juillet 1941 : Les premières institutrices de l'AOF avec une enseignante et la Directrice Germaine LEGOFF en robe noire 15.

# I. 2. L'école de Pire Gourèye<sup>16</sup> : une école pour les fils de fonctionnaires et commerçants, 1912-1947

La décision du 04 novembre 1912 affecte Monsieur Ibrahima THIOYE, instituteur de 5<sup>ème</sup> classe à l'école de Pire Gourèye. Ibrahima THIOYE est né à Ndialakhar, près de Saint Louis en 1889 et est sorti de l'Ecole Normale des Instituteurs de Saint Louis titulaire du CAE<sup>17</sup> (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement).

L'école de Pire est ouverte à la demande des notables de l'Escale de Pire Gourèye. Les mêmes notables se sont chargés de la construction de cette école en case rectangulaire recouverte de feuilles de rôniers, l'Administrateur du Cercle de Tivaouane autorisant la coupe de 250 feuilles de rônier pour recouvrir le toit du bâtiment de l'école. L'école ouvre ses portes avec un effectif de 46 élèves<sup>18</sup>, tous des garçons, presque tous recrutés dans l'Escale qui est aujourd'hui appelé « Quartier commercial ». La majorité des élèves est wolof : vingt sept, onze Toucouleurs et huit Lébous et sont des fils de fonctionnaires et des

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Seule Anna SAGNA manque sur la photo de sortie de promotion : par ordre de mérite, il y avait : LAWSON Frida, THOMSON Marguerite, KOUDJINA Catherine, D'ALMEIDA Véronique, SAGNA, Anna, LAWSON Hélène, BRYM Florentine, TURPIN Jeanne, KPODAR Cécile et PAGES Yvonne.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Nous parlons ici de Pire Gourèye- village qui est devenue chef-lieu de Communauté Rurale en 1972.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> ANS, J 27, Ecole de Pire Gourèye, rapport d'inspection, 1913.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> ANS, 2 G 12/8, L'école démarre avec cet effectif en novembre et atteint 56 en décembre de la même année.

employés des maisons de commerce très bien représentées dans cette Escale florissante du Dakar-Niger<sup>19</sup>.

L'école est située à l'est du village, placé lui-même à l'est de la voie ferrée. C'est une case rectangulaire de 13 m sur 6m qui comprend une classe de 10 m sur 6 m et une chambre de 3,5 m sur 6 m pour l'instituteur<sup>20</sup>.

Après l'inspection de 1913, l'Administrateur du Cayor avait demandé à Monsieur le Gouverneur une délégation de crédits dans le but d'effectuer des réparations urgentes des locaux scolaires. Les crédits prévus dans ce budget pour 1913 étant épuisés, les réparations demandées n'ont pu être effectuées<sup>21</sup>. Les mêmes notables ont alors procédé à leurs frais à la reconstruction de l'école. Le mobilier scolaire était composé d'un tableau noir, d'un chevalet, d'une armoire neuve, d'une chaise et d'un tabouret. Les fournitures classiques étaient en quantité suffisante mais aucun livre classique n'existait, l'instituteur Ibrahima THIOYE faisait ses leçons lui-même. Les élèves avaient apporté des caisses vides bien alignées et de petits bancs pour s'y asseoir. C'est ainsi sans frais qu'il fallait installer les écoles de village selon l'administration coloniale.

L'école du village de Pire était bien fréquentée par les élèves garçons de l'Escale dont les parents s'étaient donné corps et âme pour son ouverture et son fonctionnement. Pour l'organisation pédagogique de l'école, les élèves sont divisés en deux divisions. Le système disciplinaire était composé de punitions et de récompenses. Pour les punitions, les élèves qui se conduisent mal sont retenus après la classe et surveillés par le maître. Les récompenses consistent à féliciter les élèves et à les conduire dans la brousse le samedi soir à 16 h 30m pour une promenade<sup>22</sup>. Des billets d'absence sont envoyés aux parents et de temps en temps l'instituteur rend visite à ces derniers, ce qui a permis une bonne fréquentation de l'école.

Les élèves recrutés dans l'Escale vont régulièrement en classe toute l'année. Cependant, la masse paysanne était restée sourde aux appels des instituteurs comme le dit Ousmane CAMARA directeur de L'école de Pire Gourèye dans une note du 03 novembre 1948: « .... pays où le recrutement est difficile, les habitants sont des cultivateurs musulmans, mourides, quasi-fanatiques. Ainsi, l'école est souvent opposée à la religion pour les populations ». 23

En 1934 aussi Bakary NDIAYE, directeur de l'école disait la même chose en ces termes : « ...ici à Pire, l'école est pour les fils de fonctionnaires et commerçants, les familles maraboutiques à l'exception de la famille CISSE et autochtones sont les plus réfractaires à l'école. Pour elles, l'école est contraire à la religion. Pour les familles NDOYE, LEYE, BANE, FALL, MBOUP, rien à faire, elles ne nous amènent pas leurs enfants. Je ne cesse de leur dire que j'ai fréquenté l'école française mais je suis demeuré musulman et très

Siège: Quartier commercial. BP: 51 Pire (SENEGAL) Téléphone: (221) 33 955 72 72; Télécopie: (221) 33 955 71 55 Courriel: <a href="mailto:senegalfeeda@gmail.com">senegalfeeda@gmail.com</a>; site: www.feedasenegal.com

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Ans, J 27, Rapport d'inspection de l'école de Pire, 1913.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Archives de l'école Khaly Amar FALL de Pire Gourèye , Monographie de l'école de Pire Gourèye, p.2.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> ANS, J 27, rapport de rentrée de l'instituteur Ibrahima THIOYE, novembre 1913.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> ANS, J 27, rapport du Directeur de l'école de Pire, 1943-1951

pratiquant comme elles me le disent toujours, je ne bois pas l'alcool et aussi je ne fais pas autre chose qui soit contraire à ma religion. Je me donne toujours en exemple pour convaincre les parents mais ils rejettent toujours l'école<sup>24</sup>.»

L'école de Pire a d'abord était l'école des fils de « fonctionnaires et commerçants», de 1912 à 1947. Puis, l'école des fils et filles de cette même catégorie, de 1947 à la fin des années 1970.

## I. 3. L'école de Pire Gourèye : une école pour les fils et filles de fonctionnaires et commerçants<sup>25</sup>

C'est le 03 novembre 1947 que l'école accueille ses premières filles, au nombre de 10 sur 66 nouveaux inscrits, sous la direction de Monsieur Ousmane CAMARA. Parmi ces dix filles, sept étaient filles de fonctionnaires et trois filles de commercants<sup>26</sup>. Cependant. à l'examen du CEFE et du concours pour l'entrée en 6<sup>ème</sup> du 26 juin 1953, quand pour la première fois<sup>27</sup> l'école de Pire présentait des candidats<sup>28</sup> à ces examens, aucune fille n'était en classe de CM2 (Cours Moyen 2ème année). Les filles avaient toutes abandonné, les quatre n'avaient même pas terminé la classe de CI (Cours d'initiation). Ce qui découragea les parents et qui fait qu'à la rentrée de novembre 1949, il n'y avait que 03 filles inscrites et 45 garçons<sup>29</sup>. Pour Marie MBODJ, une des dix pionnières, aller à l'école était un luxe alors que le travail domestique la réclamait, « c'est mon père qui travaillait aux PTT qui m'avait inscrite à l'école, j'ai abandonné après quelques mois de scolarité, je ne pouvais pas concilier les études et le travail domestique, à l'époque, il n'y avait pas d'eau courante à Pire, les filles ne pouvaient pas réussir à l'école, il était dur d'être fille ici<sup>30</sup>». Pour Aida DIENG qui entra à l'école la même année, c'est la tradition qui a bafoué ses droits et c'est avec beaucoup d'émotion qu'elle nous livre les causes de son analphabétisme. « Mes grands- parents du côté maternel comme paternel sont tous originaires de Saint-Louis. Mon grand-père maternel était traitant à Pire Gourèye et mon grand-père paternel s'était quant à lui installé à Khombole qui fut aussi un grand centre de traite. Avant la rentrée scolaire de 1947, mon père qui travaillait à la Poste de Mékhé avait informé mon grand-père paternel de son intention de m'envoyer à l'école. Sa réponse fut négative. Aida n'ira pas à l'école lui avait-il répondu. Aucune de ses tantes n'a été à l'école ce qui ne les avait pas empêchées d'être bien mariées. La place d'une fille n'est pas l'école, mais au foyer, la maîtresse de Aida c'est sa maman. Ce que doit apprendre Aida, c'est comment gérer son futur foyer. Mon père n'était pas d'accord avec lui et en 1947 je faisais partie des premières écolières de Pire. Quelques jours après l'ouverture des classes, mon grand-père était venu à Pire où je vivais avec ma mère et mes grands- parents maternels. Il était arrivé chez nous le matin et quand il a demandé à me voir ma mère lui avait dit qu'on m'avait envoyée au marché. A dix heures, à l'heure de la récréation, comme d'habitude, je suis allée à la maison pour boire puisque notre maison est à quelques

Siège : Quartier commercial. BP: 51 Pire (SENEGAL) Téléphone : (221) 33 955 72 72 ; Télécopie : (221) 33 955 71 55 Courriel : <a href="mailto:senegalfeeda@gmail.com">senegalfeeda@gmail.com</a>; site : www.feedasenegal.com

\_

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> ANS, J 27, rapport de rentrée du Directeur de l'école de Pire Gourèye, 1934.

ANS, 0212 (31), Même dans les villes, les filles surtout autochtones sont les dernières à fréquenter l'école. En 1928, l'école des filles de Rufisque étaient fréquentée par des Européennes, des Syriennes et de quelques rares Noires qui venaient surtout des écoles confessionnelles. Aux portes de Dakar, les écoles de filles végétaient malgré un long contact des populations avec leurs Européens.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Nous avons rencontré et interviewé 6 de ces pionnières.

Jusqu'alors, l'école de Pire n'avait qu'un cours élémentaire, elle envoyait ses élèves à l'Ecole Régionale de Tivaouane pour le Cours Moyen. L'élève Matar SEYE était classé premier.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> 19 candidats tous garçons sont présentés, 17 sont admis .

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Avant 1960, le recrutement était biannuel à l'école.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Entretien avec Marie MBODJ, Pire le <u>27 juin 2007.</u>

mètres de l'école. Mon grand-père entra dans une grande colère quand il m'a vue avec mon sac d'écolière. Je n'ai pas regagné ma classe. Ce fut la fin de ma scolarité. Mon père voulait me maintenir à l'école contre la volonté de mon grand-père mais des notables sont intervenus pour lui demander de respecter les vœux de son père. Je n'ai pas compris la position de mon grand-père, puisqu'il est Saint louisien, il a été à l'école et a envoyé tous ses garçons à l'école. Je regrette toujours le fait d'être analphabète, que mon grand-père repose en paix mais qu'il sache qu'il m'a causé un grand tort<sup>31</sup>.»

Tableau 4 : Effectif de l'école de Pire Gourèye de 1912 à 1948

Année scolaire	Nombre d'élèves
1912-1913	56
1913-1914	51
1914-1915	40
1915-1916	34
1916-1917	école fermée <sup>32</sup>
1917-1918	école fermée
1918-1919	40
1919-1920	40
1920-1921	35
1921-1922	39
1922-1923	37
1923-1924	32
1924-1925	28
1925-1926	30
1926-1927	39
1927-1928	32
1928-1929	34
1929-1930	50
L	

<sup>31</sup> Entretien avec Aida DIENG, Thiès, 30 juin 2007.

Siège : Quartier commercial. BP: 51 Pire (SENEGAL) Téléphone : (221) 33 955 72 72 ; Télécopie : (221) 33 955 71 55 Courriel : <a href="mailto:senegalfeeda@gmail.com">senegalfeeda@gmail.com</a>; site : www.feedasenegal.com

 $<sup>^{32}</sup>$  Ibrahima THIOYE est affecté à l'école de la Médina à Dakar, faute de remplaçant, l'école est fermée.

1930-1931	51
1931-1932	50
1932-1933	46
1933-1934	37
1934-1935	49
1935-1936	48
1936-1937	50
1937-1938	51
1938-1939	62
1939-1940	53
1940-1941	Non disponible <sup>33</sup>
1941-1942	Non disponible
1942-1943	Non disponible
1943-1944	43
1944-1945	40
1945-1946	78
1946-1947	78
1947-1948	95

Source : Archives de l'école Khaly Amar FALL de Pire Gourèye, Monographie de l'école.

# II.L'éducation des filles à Pire Gourèye : quand la tradition et le colonialisme et bafouent les droits de la femme

## II.1. Les facteurs de blocages socio-historiques

Pour comprendre la situation présente d'un groupe social, mieux vaut revisiter son passé a-t-on l'habitude de dire. Depuis dix ans, nous sommes sur le terrain pour apporter

<sup>3</sup> 

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Amadou Galaye DIOP, le directeur de l'école à cette époque n'a jamais mentionné le nombre d'élèves inscrits dans son établissement, ni dans le cahier qui recevait la monographie de l'école ni dans ces rapports de rentrée. Ce que souligne l'inspecteur, dans son rapport du 05 novembre 1940, qui lui disait que ses rapports étaient incomplets et qu'il faisait tout sauf une monographie.

notre pierre à l'édifice du développement économique et social de la femme et particulièrement de la femme rurale par la coordination de projets destinés aux renforcements des capacités de ces dernières.

Cependant, depuis lors, les FGF (Fédération de Groupements Féminins) ou GF (Groupements Féminins) que nous appuyons ont un dénominateur commun : un taux d'analphabétisme très élevé. Nous avons souvent vu des GF avec un taux d'analphabétisme des membres de 100% !

Nous nous sommes souvent posé cette question : pourquoi toutes ces femmes sont analphabètes? Nous avons toujours essayé de comprendre pourquoi ces femmes sont des « infirmes moraux » car elles ne sachant ni lire ni écrire. Parfois, la réponse est vite trouvée. Souvent, c'est parce que l'installation d'école française est récente dans la zone.

Par contre, le taux d'analphabétisme (96%)<sup>34</sup> des femmes membres de la FGFP (Fédération des Groupements Féminins de Pire) demande une autre réponse. L'école française est bientôt centenaire dans cette ancienne Escale du Dakar-Niger<sup>35</sup>. La première école française y a ouvert ses portes le 03 novembre 1912<sup>36</sup>. Cependant, il faudra attendre 1947 pour voir les premières filles fouler le sol de cette école pour y apprendre comme le faisaient depuis 35 ans leurs frères. Pendant 35 ans, l'école de Pire fut une école sans filles. Il faudra attendre 1957 pour voir la première Piroise, Mlle Aminata KANE<sup>37</sup>, fille de Monsieur Abou KANE, commis des PTT en service à Kaolack à l'époque réussir à l'examen du CEFE et au concours d'entrée en 6<sup>ème</sup>. Monsieur Abou KANE fait parti des premiers élèves de Monsieur Ibrahima THIOYE, premier directeur de l'école de Pire Gourèye.

Aujourd'hui, Pire Gourèye compte de nombreux cadres que l'on retrouve dans tous les secteurs d'activités au niveau national et international mais ils sont pratiquement tous des hommes. Pire Gourèye compte plus de médecins que Tivaouane la capitale départementale et Mékhé, la deuxième plus grande ville du département de Tivaouane<sup>38</sup>. Alors que faisaient les filles quand leurs frères et cousins du même âge allaient à l'école ?

Les inégalités de genres dans l'accès à l'éducation ont fait que l'école française a été pendant longtemps une école sans filles surtout en milieu rural. D'après notre analyse, nous notons trois facteurs de blocages que sont: La famille africaine, la religion musulmane et l'opportunisme de la France coloniale.

<sup>38</sup> Forum de l'AEKAF, septembre 2008.

Siège : Quartier commercial. BP: 51 Pire (SENEGAL) Téléphone : (221) 33 955 72 72 ; Télécopie : (221) 33 955 71 55 Courriel : <a href="mailto:senegalfeeda@gmail.com">senegalfeeda@gmail.com</a>; site : www.feedasenegal.com

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Rapport sur l'étude menée par FEEDA sur l'illettrisme des membres des GF de Pire, 2007.

<sup>35</sup> C'est la ligne du chemin de fer qui relie Dakar, la capitale de l'AOF au Soudan français actuel Mali.

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Pour le Diender, qui est aussi ciblé par le *Projet de Promotion du Leadership Féminin*, la première école française y a vu le jour en 1954 au village de Cayar devenu commune rurale depuis 2002. Il faudra cependant attendre 1969 pour voir la seconde école de Diender ouvrir ses portes à Diender-village et la 3<sup>ème</sup> école a ouvert ses portes en 1972 au village de Bayakh. La plus part des autres écoles de la CR ont ouvert leurs portes à la fin des années 80.

<sup>&</sup>lt;sup>3737</sup> Elle deviendra infirmière d'Etat. Ses promotionnaires comme d'autres témoins racontent que les gens se déplaçaient pour aller la voir qu'elle était montrée du doigt dans les rues du village.

L'éducation de la fille dans sa famille est tributaire du statut de la femme dans la société traditionnelle : la fille d'aujourd'hui est la femme de demain, il faut donc la préparer à assurer convenablement sa fonction normale dans la société. Généralement sous l'autorité de l'homme à qui elle doit soumission. Elle est appelée à être une bonne épouse, une bonne ménagère et une mère de famille comme l'écrit une fillette noire dans une composition d'examen, « la femme indigène est la reine de sa maison<sup>39</sup>». Pour Madame Germaine le GOFF, Inspectrice de l'Education et première Directrice l'Ecole Normale des Jeunes Filles de l'AOF ouverte en 1938 à Rufisque, le mot reine paraît cependant bien prétentieux et fait tristement sourire quand on a vu cette pauvre reine sur les routes et sur les pistes, prolongées en hauteur par une pyramide de lourdes et encombrantes calebasses titubante sous le poids, marchant jambes écartées pour se donner plus d'assises pendant que flegmatique, son époux s'en venait libre de ses mouvements et ne portant que son corps. Si elle n'est pas reine, elle est tout de même l'abeille diligente de sa ruche. C'est elle qui veille à tout. Elle tient propre la case et ses dépendances, prépare les repas, soigne les petits, les éduque comme sa mère l'a éduquée et c'est elle aussi bien souvent, lorsque le mari a défriché et labouré la terre, qui sème, récolte, transporte et conserve les produits agricoles. C'est le rôle familial de la petite fille qui est vite joué et tient sa place dans le travail de la maison. Plus tard, elle est fiancée, bientôt mariée et le temps d'une éducation est passé. Il n'est pas décent dans la société africaine qu'un homme s'occupe de quoi que ce soit à la maison. Au sein de la famille, l'homme (père ou mari), consciemment ou inconsciemment jaloux de sa prééminence sur la femme ne veut la compromettre en amenant sa fille ou sa nièce à l'école des «mécréants<sup>40</sup>» qui, selon l'imagerie populaire la rend sceptique, sinon révoltée du statu-quo social. L'école française était aussi pour beaucoup de musulmans contraire à la religion.

Au début du XXème siècle, le souci majeur de l'administration coloniale est de former le personnel subalterne indigène de l'administration locale ou « cadre local » par l'enseignement dans les écoles et dans les corps de métiers. Ce sont les garçons qui étaient visés, l'éducation des filles n'était pas la priorité de la France coloniale.

## II.2. L'école française de Pire de 1947-1968 : une réussite réservée aux filles de fonctionnaires et commerçants

L'école française à Pire comme partout dans la colonie du Sénégal et même du Sénégal indépendant fut d'abord celle des garçons, fils des employés de l'administration coloniale et des employés des maisons de commerce. Ensuite, celle des garçons et filles et de cette même catégorie. A l'école de Pire, entre 1947 et 1968, sur les 61 élèves filles qui

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Le GOFF (Germaine), « L'éducation des filles en AOF, l'éducation d'une fillette indigène par sa famille », in OversaEducation, vol XVIII, n° 4, juillet 1947, pp 547-563.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> L'école française était souvent perçue par les musulmans comme un lieu de mécréants, c'est-à-dire de non croyants, il y'avait même des fonctionnaires de l'administration coloniale qui ont amené leurs filles à l'école rien que pour toucher les allocations familiales et non par conviction, beaucoup, nous l'ont avoué lors d'entretiens. Un fonctionnaire ne pouvait pas toucher des allocations pour ses enfants qui ne vont pas à l'école.

l'ont fréquenté, 18 ont eu leur CEFE. Sur les 18 élèves seules deux sont déclarées comme étant des filles de paysans. Il s'agit : Mlle Awa DIOP, fille de Monsieur Gora et de Fatou DIOP qui a eu son CEFE le 15 juillet 1966 et de Mlle Touba DIOP, fille de ce même Gora et de Maguette LAM et qui a eu son CEFE le 03 juillet 1965<sup>41</sup>. En fait, il s'agit là, d'une erreur car la profession de cultivateur qu'on avait attribuée à leur père n'était pas la bonne. Nous avons personnellement interrogé leur père qui nous a dit que sa profession était «griot», avant d'ajouter qu'il avait mis toutes ses filles à l'école car il connaissait la valeur de l'école. Cela est normal pour quelqu'un qui a toujours fréquenté un grand marabout d'une grande ouverture d'esprit qui n'a jamais rejeté l'école française, nous voulons nommer El Hadji Amadou CISSE de Pire. Pour les 16 autres titulaires du CEFE, elles sont toutes filles de fonctionnaires et d'employés des maisons de commerce qui étaient fortement représentées à Pire<sup>42</sup>.



Ecole de Pire, année scolaire 1960-61, classe de CM2<sup>43</sup>

Aujourd'hui, le problème de l'accès des filles à l'école ne se pose plus à Pire Gourèye sauf dans les quartiers périphériques. C'est le maintien des filles qui se pose surtout au niveau du secondaire. Jusqu'en octobre 1996, date de création du CEM (Collège d'Enseignement Moyen) de la CR (Communauté Rurale) de Pire, tous les jeunes pirois admis au concours d'entrée en 6 ème devaient quitter leur terroir pour aller dans la capitale départementale ou régionale y poursuivre leurs études. Le collège est devenu lycée en 2005 et reçoit tous les admis au concours d'entrée en 6 ème de la CR (Communauté Rurale) de Pire et de ses autres voisines qui n'ont pas encore de CEM.

41 Archives non classées de l'école Khaly Amar FALL de Pire, registre d'inscription des élèves.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Ces filles avaient comme père soit le chef de gare, l'infirmier sanitaire, les instituteurs, le commis expéditionnaire, les employés des maisons de commerce, les agents des postes, de conditionnement, du Dakar-Niger etc.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Cette photo nous a été offerte par Monsieur Matar FAYE (qui était dans la classe), ancien directeur de cette école et actuel Président de la Commission Education de la CR de Pire.

Pire Gourèye se situe en milieu rural où les effets de la tradition se font sentir : la fille est destinée aux tâches domestiques et sa scolarité compte moins que celle d'un garçon. Ainsi, beaucoup d'élèves avouent être perturbées dans leurs études par des travaux du genre : balayage de toute la maison, cuisine, linge, etc pour aider leur mère ou alors c'est le prix à payer quand elles sont hébergées<sup>44</sup> par des parents ou amis de leurs familles.

S'ajoutent à cela les mariages et grossesses précoces<sup>45</sup> qui entraînent, à court ou moyen terme l'abandon des études. Malheureusement, on constate de plus en plus qu'il y a d'élèves mères<sup>46</sup>. Il est vrai que les textes ont changé, ce qui protège de l'exclusion, mais une difficulté réside dans le fait de prendre en charge correctement un enfant ou des obligations conjugales en même temps que de poursuivre des études avec assiduité et ponctualité.

Dernier facteur non moins important, c'est le coût élevé de la scolarité, surtout quand la famille est confrontée à des problèmes de survie

# III. Le *Prix Lara* ARALDI, un espoir pour une équité de genre dans le maintien des élèves à l'école<sup>47</sup>

En 2009, le *Projet de Promotion du Leadership Fé*minin financé par la Province de Parme en Italie et l'association Mani basée à Parme, en partenariat avec FEEDA (Femme, Education, Eau et Développement en Afrique) avec la collaboration de la FGFP (Fédération des Groupements Féminins de Pire) dénommée «Fédération Sagnakhor» et le CPMFE (Collectif des Piroises pour le Maintien des Filles à l'Ecole) vise la promotion du leadership féminin par l'éducation et la formation. Les objectifs du projet sont:

## \* objectif général

L'objectif général du projet est de lutter contre la pauvreté par l'éradication des inégalités de genre dans le maintien des élèves à l'école pour un leadership féminin

## \*objectifs spécifiques

- Eradiquer les mariages précoces ;
- Lutter contre les grossesses non désirées ;

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Les filles des autres villages qui fréquentent le lycée sont hébergées par des familles piroises.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Beaucoup de Pirois vivent en Italie et en Espagne et les collégiennes sont très prisées par cette catégorie d'hommes. Pour certains parents, c'est une aubaine de voir sa fille mariée par ces hommes.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Communication de Monsieur Abdou Khadre DIAGNE à l'atelier Genre et Education, FEEDA, 2008. C'est durant cet atelier qu'il avait lancé son cri d'alarme pour dire que tout le monde doit agir pour réduire le taux d'abandon très élevé des filles au niveau du cycle secondaire.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Voir le déroulement de la *Fête de l'Excellence au Féminin* et la remise du Prix Lara ARALDI sur : www.feedasenegal.com.

- Soulager les parents en prenant en charge toutes les dépenses liées à la scolarité de l'élève.

La première édition de la *Fête de l'Excellence au Féminin* avec la remise du *Prix Lara ARALDI*<sup>48</sup> en 2009 a été un véritable stimulant pour les élèves comme pour les parents. Grâce à l'implication des parents et des autorités éducatives particulièrement le Proviseur du lycée de Pire Monsieur Abdou Khadre DIAGNE, les élèves ont confirmé leurs résultats de 2009<sup>49</sup>, les résultats obtenus en 2010 sont :

- 95 % des lauréates sont premières de leur classe ;
- les cinq meilleurs élèves pour toutes les classes de 5<sup>ème</sup> du lycée sont des filles ;
- les sept meilleurs élèves pour toutes les classes de 4<sup>ème</sup> du lycée sont des filles ;
- toutes les lauréates candidates au BFEM de 2010 ont réussi dès le premier tour, avec une bonne moyenne en mathématiques grâce aux cours de renforcement payés par le projet au profit de ces dernières;
- le meilleur élève en mathématiques du premier cycle est une fille ;
- le meilleur élève de seconde S (série scientifique) est une fille ;
- le meilleur élève en mathématiques du second cycle est une fille ;
- des lauréates sont venues des classes de Première et de Terminales (3 lauréates)<sup>50</sup>, contrairement à l'édition de 2009 où aucune élève de ces classes n'a pu être primée ;
- pour la première fois au lycée de Pire, une élève obtient son bac avec mention, il s'agit de Mademoiselle Fatou NDOYE qui est également la meilleure élève de Terminale (pour toutes séries confondues);
- des moyennes records ont été obtenues par les filles dans toutes les classes ;
- un taux de réussite de 59,67 % (pour la première fois) chez les filles contre 54,54% chez les garçons au BFEM 2010 pour un taux de réussite total de 56,86%;
- Au bac, les filles obtiennent un taux de réussite de 62,06 % (pour la première fois) contre 65, 85%² pour les garçons avec un taux de réussite total de 64, 28% (avec une

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Lara ARALDI était une jeune psychologue italienne membre de Mani et co-fondatrice du centre Leuké, elle a toujours lutté contre les inégalités. Le prix qui récompense les meilleures élèves des établissements ciblés par le *Projet de Promotion du Leadership Féminin* porte son nom.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> www.feedasenegal.com, voir les rapports d'activités de la *Fête de l'Excellence au Féminin*, éditions 2009 et 20101 du *Prix Lara ARALDI*.

<sup>50</sup> Nous parlons ici des lauréates venues uniquement du lycée de Pire.

- seule fille sur trois candidates admise pour la série S<sup>51</sup>, d'où l'importance accordée par le projet à la promotion des matières scientifiques);
- des moyennes exceptionnelles ont été obtenues par des élèves comme Mame Fama NDOYE ET Ameth KANDJI<sup>52</sup> et le titre de meilleurs élèves du lycée leur sont attribués cette année.



Prix Lara ARALDI, édition 2010

Le Prix Lara ARALDI comporte des fournitures scolaires, (livres, cahiers, dictionnaires, stylos, crayons, taille-crayon, gomme, équerre, compact, double décimètre, règle, trousseau scolaire, sac, ...), le paiement de tous les frais d'inscription, et l'achat de la blouse. Il comporte également un trousseau dénommé : trousseau du bien-être Lara ARALDI composé de lait de toilettes pour le corps, de pommade pour les cheveux, de serviettes hygiéniques, de patte d'dentifrice, de brosses à dents, .....

<sup>51</sup> Comme dans tous les établissements du Sénégal, les séries scientifiques n'attirent pas les élèves particulièrement les filles qui ont beaucoup de difficultés avec les mathématiques et les sciences physiques, d'où l'importance des cours de renforcement pour ces disciplines.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Nous récompensons les garçons qui obtiennent de très bonnes moyennes, Ameth KANDJI a eu une moyenne annuelle de 18,61/20. C'est l'un des rares garçons qui est resté dans le cercle restreint de l'excellence qui est aujourd'hui conjugué au féminin au lycée de Pire Gourèye.

Les femmes de la FGFP et du CPMFE ont aussi largement contribué à la Fête de l'Excellence au Féminin en offrant à toutes les lauréates un deuxième trousseau du bien-être. Ceci permet à l'élève d'aller à l'école toute l'année scolaire sans demander le moindre franc à ses parents ou à quelqu'un d'autre pour l'achat de ces produits. Ceci a été aussi apprécié par les parents et surtout les élèves. Il faut souligner que ces produits sont un luxe pour ces élèves de la zone rurale, surtout l'utilisation de serviettes hygiéniques qui est ici un luxe même pour les femmes adultes. «Encore merci, je n'en avais jamais utilisé, j'ai toujours utilisé des morceaux de tissu quand je voyais mes menstrues», nous confie pudiquement une élève le 25 juillet 2009, après les festivités de la première édition du Prix Lara ARALDI. C'est l'opération dénommée :une femme une pièce pour que nos filles restent à l'école menée par les femmes de la « Fédération Sagnakhor » qui a permis à beaucoup de femmes et d'hommes de contribuer à l'achat des produits.

Il faut aussi souligner la contribution de bonnes volontés et des autorités institutionnelles qui ont offert des trousseaux spéciaux et des ordinateurs aux lauréates qui se sont les plus distinguées. C'est le cas de Docteur Ndaraw NDOYE, El Hadji Sidy BANE, Président de la CR de Pire, Alé DIAGNE, homme d'affaires, Cheikh Ahmeth Tidiane SARR, Infirmier Chef de Poste de Mboro, Docteur Amadou GUEYE, Coura Ndir SARR, Présidente du CPMFE, Ndack NDIR, membre du CPMFE.

Un changement commence à s'opèrer mais force est de reconnaitre que continuer ses études est encore un luxe pour une fille de paysans comme le montre la profession des parents des lauréates du *Prix Lara ARALDI* 2010 qui viennent du lycée de Pire<sup>53</sup>. La situation sociale et le niveau d'instruction des parents déterminent encore la durée du cursus scolaire des élèves.

Tableau 5 : Profession et niveau d'instruction des parents des lauréates du Prix Lara ARALDI 2010 du lycée de Pire Gourèye<sup>54</sup>

Profession des	Nombre	analphabète	Niveau	Niveau	Niveau
parents			primaire	secondaire	supérieur
Commerçants	07	00	06	01	00
Fonctionnaires	05	00	00	03	02
Transporteurs	03	02	01	00	00
		<del>-</del>			

<sup>53</sup> Ici, nous ne considérons que les lauréates de Pire. En 2010, les établissements ciblés étaient le lycée de Pire, de Diender, de Yeumbeul et le CEM (Collège d' Enseignement Moyen de Méouane (une CR voisine de Pire). Cependant, aucune fille du CEM de Méouane n'a pu être primée, aucune élève n'a pu remplir les critères dans cet établissement.

Siège: Quartier commercial. BP: 51 Pire (SENEGAL)
Téléphone: (221) 33 955 72 72; Télécopie: (221) 33 955 71 55
Courriel: senegalfeeda@gmail.com; site: www.feedasenegal.com

-

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup>Etude sur l'impact du niveau d'instruction des parents sur le cursus des élèves au lycée de Pire-Gourèye, *op cit*, pour les mamans des lauréates, seules 06 ne sont pas analphabètes, 03 ont le niveau primaire et les 03 autres le moyen secondaire. Toutes les 06 n'ont que le CEFE comme diplôme.

Cultivateurs	03	03	00	00	00
Décédés	03				
Chauffeur	02	00	02	00	00
Boulanger à la retraite	01	00	00	01	00
Manœuvre	01	01	00	00	00
Total	25	06	09	05	02

Source : FEEDA, étude sur l'impact de la situation sociale sur le cursus des élèves au lycée de Pire Gourèye, septembre 2010, 19 p, p. 14.

Le lycée de la CR de Pire polarise les 66 villages de la CR et d'autres villages des CR de Méouane et de Koul mais en 2010, seules quatre élèves<sup>55</sup> sur les 25 meilleures élèves du lycée ne viennent pas de Pire Gourèye-village. A Pire-village, une seule des lauréates est fille de paysan, les deux autres filles de paysans viennent, l'une d'un village de la CR de Pire-Gourèye, l'autre de la CR de Koul.

Nous sommes bien loin de l'époque où l'école de Pire était un îlot réservé aux garçons mais force est de constater qu'à Pire-Gourèye la situation sociale et le niveau d'instruction des parents déterminent la durée du cursus scolaire des élèves surtout des filles. A Pire-Gourèye, les commerçants et les fonctionnaires constituent la minorité numérique mais au lycée surtout au niveau du second cycle leurs filles laissent et de loin derrière elles leurs camarades filles de paysans qui terminent rarement le cycle secondaire <sup>56</sup>.

<sup>-</sup>

Le père d'une de ces filles est plutôt commerçant que cultivateur bien que menant les deux activités à la fois. Il a un niveau du moyen secondaire et gère une boutique à Pire.

FEEDA, op cit.



## Conclusion

Après la pacification, tout à été fait au Sénégal pour instruire et éduquer l'homme. Dans les villages les plus reculés de la brousse, la présence d'une école prouvait le souci qu'avait la France de faire de l'autochtone un homme éclairé préparé à la vie qui l'attendait dans son propre pays. Tous les ans, l'AOF voyaient sortir de ses grandes écoles : lycée Faidherbe, Ecole de Médecine, Ecole William Ponty, Ecoles Professionnelles, Ecoles Primaires Supérieures, Ecoles des Fils de Chefs bon nombre de personnes. D'autres en plus grand nombre, plus humbles sortaient aussi des Ecoles Régionales de la colonie. Cependant, pour Germaine LEGOFF, «tous ces jeunes gens se dispersent<sup>57</sup>». Peu à peu, puisque à leur ainsi, le nombre des «ignorants les étouffe », ajouta-elle, la masse les noie, la famille les remet au moule. «J'étais étonnée et déçue en brousse de retrouver d'anciens élèves de Ponty ou de l'Ecole de Médecine vivant au milieu d'une famille indigène loin de ce que l'on était en droit d'attendre d'eux. C'est que la France a fait des unités éclairées, elle n'a pas fait des familles éclairées<sup>58</sup>». La France s'est occupée de l'homme, elle s'est peu souciée de la femme. Or l'individu isolé est un faible, le couple seul est fort. La femme est la cheville ouvrière de la famille sénégalaise.

Dès le début de la colonisation, si l'on avait d'abord tenu compte de la civilisation autochtone, il est de toute évidence qu'il eût fallu d'abord éduquer la femme : telle est la femme et tel est le pays mais on a voulu pour faciliter les rouages de l'administration coloniale créer des cadres de fonctionnaires locaux, des employés des maisons de commerce. C'est ce qui explique que l'on a d'abord commencé par instruire et éduquer l'homme, alors que comme disait l'écrivain français Saint SIMON, «quand on s'adresse à l'homme, c'est l'individu qu'on instruit et quand on s'adresse à la femme, c'est une école que l'on fonde».

<sup>58</sup> Idem.

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Germaine LEGOFF, op cit.

Quand la France s'est aperçue qu'elle ne pouvait pas transformer et développer la société sans des femmes éduquées, elle a commencé par ouvrir des classes ou écoles de filles dans les villes. Ce furent, Saint Louis, Rufisque, Gorée et Dakar où sont ouvertes les premières classes et écoles de filles. Après, ce furent les centres importants et c'est bien après qu'on voyait dans les plus modestes « écoles de brousse », au milieu des groupes compacts de garçons un essaim de fillettes noires qui venaient assez volontiers apprendre comme leurs frères avec beaucoup moins de chance de réussite à cause des nombreuses contraintes socioculturelles.

Les fillettes qui fréquentaient l'école n'étaient encore qu'une minorité, il ne s'agissait nullement pas de la masse mais des filles de fonctionnaires et commerçants. Le recrutement ne fut guère un recrutement populaire. Quoiqu'il en soit, l'enseignement des filles fut en retard sur l'enseignement des garçons. Il y a eu un décalage, une disproportion. Il y avait même un véritable déséquilibre, même dans les écoles de formation, les filles recevaient une formation diminuée par rapport aux garçons, le programme donné à William Ponty, l'Ecole des instituteurs n'avait rien à voir avec celui de l'Ecole Normales des institutrices de Rufisque. Pour Germaine LEGOFF, comme pour les promoteurs de l'éducation des filles de la fin des années 30, l'école française des filles était l'«école du foyer indigène».

Les filles des paysans sont les dernières à aller à l'école car c'est dans les villes où sont ouvertes les premières écoles qui accueillent d'abord les garçons puis les citadines et quand l'école française ouvre ses portes en «brousse», les filles de paysans sont les dernières à fouler le sol de cette institution. Elles sont doublement exclues car elles habitent en «brousse» et sont filles.

Si l'équité de genre dans l'accès à l'éducation est un acquis dans certaines localités du monde rural comme Pire Gourèye, le maintien des filles à l'école surtout au niveau du secondaire pose problème. Tout à été dit sur les difficultés auxquelles se heurtent le maintien des filles à l'école. Cependant, il n'y a pas de difficultés insurmontables. Pour cette question, nous ne devons retenir qu'une idée essentielle : le maintien des filles à l'école est indispensable pour qu'il ait l'équité de genre dans l'accès aux ressources, emplois et à l'exercice des responsabilités<sup>59</sup>. Il faut le promouvoir si nous voulons un développement durable. C'est l'heure non plus des discussions mais des réalisations. Sans le maintien des filles à l'école, l'œuvre d'éducation en milieu rural sera superficielle, éphémère et caduque, d'où la pertinence du *Prix Lara ARALDI* qui est aujourd'hui le symbole de l'excellence au féminin.

-

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Jusqu'aux élections locales de 2009, les femmes de la CR de Pire Gourèye étaient absentes du Conseil Rural. Les formations reçues du *Projet de Renforcement des Capacités de Management et de Production des Femmes de la Fédération Sagnakhor* financé par la Région Emilia Romagna et l'association Mani a permis l'élection de huit conseillères rurales.

## **Bibliographie**

#### **Sources**

ANS, 4fi 0455, Photo, page de garde Pire Gourèye, un quartier indigène, 1906.

2G12/8, rapport annuel, service de l'enseignement, 1912, 8 p, p.1.

ANS, 0212(31), rapports de l'Inspecteur de l'Enseignement Primaire du Sénégal, 1934-1938.

ANS, 0154(31), monographie de l'Ecole Normale des Institutrices de l'AOF de Rufisque, 1938-1948.

ANS, 0337 (31), Ecole Primaire Supérieure de Jeunes filles création et fonctionnement.

2G12/8, rapport annuel, service de l'enseignement, 1912.

ANS, 0154(31), monographie de l'Ecole Normale des Institutrices de l'AOF de Rufisque, 1938-1948.

ANS, 0124 (31), La situation de l'éducation des indigènes en AOF, 1931-1946.

ANS, J 27, rapports d'inspection et de rentrée des instituteurs.

ANS, 0119, Ecole Normale des Jeunes Fille de l'AOF, correspondances et photos.

Archives de l'école Khaly Amar FALL de Pire Gourèye, monographie.

## **Travaux scientifiques**

CORNEVIN(Robert), «L'œuvre de Bourguignons (les Javouhey et Jean DARD) au Sénégal et à la Réunion», Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer, t. LIV (1967), n°194.

Le GOFF (Germaine), « L'éducation des filles en AOF, l'éducation d'une fillette indigène par sa famille », in OversaEducation, vol XVIII, n° 4, juillet 1947, pp 547-563.

FEEDA, Rapport sur l'impact de l'illettrisme des membres des GF de Pire dans la gestion de leur organisation, 2007.